
Programme de Formation

Formation immobilier la location pour les agents

Organisation

Début :

Fin :

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Agents immobiliers, gestionnaires locatifs, collaborateurs d'agences immobilières, professionnels de l'immobilier.



Objectifs pédagogiques

- Comprendre le cadre juridique et réglementaire applicable à la location immobilière.
- Maîtriser les spécificités des différentes formes de location (habitation, professionnel, commercial, meublé).
- Connaître les obligations légales des agents immobiliers en matière de location.
- Savoir appliquer les règles et bonnes pratiques dans la gestion locative.



Description

1. Le cadre juridique

- La loi Hoguet : principes et obligations
- Les différents mandats de location : types, modalités, responsabilités
- La réglementation sur les honoraires et leur facturation

2. Les locations à usage d'habitation principale

- Le cadre strict de la loi du 6 juillet 1989
- Particularités des locations nues
- Particularités des locations meublées

3. Les autres locations

- Locations à usage professionnel
- Locations à usage commercial
- Locations meublées de courte durée :
 - Saisonnières
 - Autres formes spécifiques

4. Obligations

- Diagnostics techniques obligatoires (DPE, plomb, amiante, etc.)
- Réalisation et gestion des états des lieux d'entrée et de sortie



Prérequis

Connaissances de base en immobilier recommandées.





Modalités pédagogiques

ateliers pratiques et exercices de mise en application



Moyens et supports pédagogiques

Supports pédagogiques remis aux participants



Modalités d'évaluation et de suivi

- Questionnaire d'auto-évaluation avant/après formation
- Validation par exercices pratiques
- Évaluation de satisfaction en fin de session



Informations sur l'admission

Informations sur la formation en présentielle

- **Lieu** : les stagiaires suivront la formation dans nos locaux (2 avenue Leonard de Vinci, 63000 Clermont- Ferrand
- **Horaires** : 9h -12 h 30// 13h 30- 17 h avec pauses.
- **Interactivité** : échanges directs avec le formateur, travaux pratiques, questions-réponses.
- **Supports** : documents papier ou numériques remis aux participants.
- **Matériel** : chaque stagiaire dispose d'un poste informatique.



Informations sur l'accessibilité

Etablissement ERP

Accessibilité aux personnes en situation de Handicap